

**BURKINA FASO**



**FISCALITE  
INTERNATIONALE**

**&**

**BURKINA FASO**

**présentée par**



**Cabinet Pierre ABADIE**

**Conseil juridique et fiscal**

**Expert-comptable**

[www.cabinetpierreabadie.com](http://www.cabinetpierreabadie.com)



# Pierre ABADIE

pierre@abadie.bf

www.cabinetpierreabadie.com

Au **Burkina Faso**, l'étranger est perçu comme un personnage de marque à accueillir et à respecter plus encore que quiconque. **Un homme d'affaires étranger peut y investir sans contrainte** supplémentaire. Point besoin de visa préalable il fera sa demande à l'aéroport, il pourra être dirigeant de société, détenir 100% du capital de sa société, acheter des biens, etc..

De son côté, **l'homme d'affaire Burkinabè s'est rapidement internationalisé** comme le témoigne la création rapide de nouvelles lignes aériennes internationales et le développement d'entreprises Burkinabè à l'internationale dans le secteur notamment de la Banque, du BTP, etc..

Une des questions que se posent ces entrepreneurs internationaux est la fiscalité.

**Dans quel état dois-je payer la TVA ?** exonération ? double imposition ?

**Impôt sur les bénéficiaires**, suis-je taxé deux fois, exonéré ? Si non où et à quel taux ?

**Si je distribue des dividendes** seront-ils taxés ? si oui à quel taux ?

Mes **expatriés** paieront il leurs impôts au Burkina, dans le pays tiers ou deux fois ?

Le présent ouvrage répond à ces questions pour permettre à l'opérateur économique comme au fiscaliste d'avoir une réponse claire, précise et documentée.

En annexe, vous trouverez une **étude comparative de l'ensemble des conventions fiscales** signées par le Burkina Faso, les pays concernés ainsi que leurs incidences en la matière.

## Publications du Cabinet Pierre Abadie en français :

- Fiscalité et douane:
  - Fiscalité Internationale et Burkina faso
  - Mémento fiscal du Niger,
  - Codes des impôts du Burkina Faso,
  - Mémento fiscal du Burkina Faso,
  - Essentiel de la fiscalité du Burkina Faso,
  - Recueil des imprimés de l'administration fiscale et sociale du Burkina Faso,
  - Code des douanes du Burkina Faso Tome 1 : Tous les textes applications,
  - Code des douanes du Burkina Faso Tome 2 : Tarifs Extérieur Commun CEDEAO
- Social :
  - Code social du Burkina Faso,
  - Droit du Travail en français simplifié Toutes Professions,
  - Droit du Travail en français simplifié Professions Commerce.
- Code minier du Burkina Faso avec ses textes d'applications,
- Tous les textes officiels sur l'Environnement,
- Guide de l'Urbanisme et Construction au Burkina Faso,
- Code des marchés publics du Burkina Faso,
- Code de la consommation,
- Code de la Communication et de la Propriété Littéraire et Artistique du Burkina Faso,

## english :

- Business Taxation
- Labour Regulations in Burkina Faso,
- Mining Law in Burkina Faso,



ISBN : 979-10-91350-08-2

EAN : 9791091350082



## **Les Ouvrages du Cabinet Pierre ABADIE :**

### **en français :**

- **Fiscalité et douane:**
  - Fiscalité Internationale et Burkina Faso
  - Mémento fiscal du Niger,
  - Codes des impôts du Burkina Faso,
  - Mémento fiscal du Burkina Faso,
  - Essentiel de la fiscalité du Burkina Faso,
  - Recueil des imprimés de l'administration fiscale et sociale du Burkina Faso,
  - Code des douanes du Burkina Faso Tome 1 : Tous les textes applications,
  - Code des douanes du Burkina Faso Tome 2 : Tarifs Extérieur Commun CEDEAO
- **Social :**
  - Code social du Burkina Faso,
  - Droit du Travail en français simplifié Toutes Professions,
  - Droit du Travail en français simplifié Professions Commerce.
- Code minier du Burkina Faso avec ses textes d'applications,
- Tous les textes officiels sur l'Environnement,
- Guide de l'Urbanisme et Construction au Burkina Faso,
- Code des marchés publics du Burkina Faso,
- Code de la consommation,
- Code de la Communication et de la Propriété Littéraire et Artistique du Burkina Faso,

### **English :**

- Business Taxation
- Labour Regulations in Burkina Faso,
- Mining Law in Burkina Faso,

Cet ouvrage est l'aboutissement d'un travail d'équipe.

**Pierre ABADIE** (pierre@abadie.bf), expert-comptable et conseil juridique depuis 1985 est l'auteur principal de cet ouvrage.

Il est inscrit à l'Ordre des Experts Comptables en France et au Burkina Faso où il réside depuis 1998.

Franco-Burkinabè, il est expert-judiciaire au Burkina Faso, vice-président du Club des Hommes d'Affaires Franco Burkinabè, Conseiller fiscal du SCIMPEX, Expert Judiciaire.

Ses activités principales sont la consultance juridique pour les entreprises internationales et nationales intervenant au Burkina Faso.

Il est le correspondant des plus grands cabinets d'avocats internationaux (KPMG, EY, Deloitte, PWC, FIDAL, CMS Francis Lefebvre, etc.. de la Banque Mondiale et de l'IBFD.

**Sylvie ZONGO**, collaboratrice du Cabinet Pierre Abadie, titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et d'un DEA en droit privé a participé avec son indispensable rigueur et sa grande implication, à l'élaboration de cet ouvrage et assuré la rédaction de nombreux commentaires.

**Edgard Stéphane BALEGBAYA**, collaborateur du Cabinet Pierre Abadie a participé,

**Abdoul Aziz SON**, collaborateur du cabinet Pierre Abadie, titulaire d'une licence en droit privé et d'un Master en Droit des affaires et fiscalité a assuré une relecture fine et approfondie de cet ouvrage.

Ce livre n'a pu sortir que grâce au travail attentif de mes fidèles et dévoués collaborateurs que sont **Oumar YANOOGO** et **Nadège Safiéta NANA**.

Avertissements :

Le présent document est protégé par la loi 32-99 AN du 22 décembre 1999 portant protection de la propriété littéraire et artistique.

Editeur :

**Cabinet Pierre Abadie**  
01 BP 964  
Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
[www.cabinetpierreabadie.com](http://www.cabinetpierreabadie.com)  
[pierre@abadie.bf](mailto:pierre@abadie.bf)

### Suggestions et critiques :

Malgré tout le soin et l'expertise apporté à la rédaction de ce document, nous sommes conscients qu'il s'agit là d'un travail perfectible.

Nous comptons sincèrement sur vos critiques et demandes d'améliorations.

N'hésitez pas à signaler toute erreur matérielle même mineure.

**Toute remarque faite par courriel à [pierre@abadie.bf](mailto:pierre@abadie.bf) fera l'objet d'une réponse de notre part et permettra d'améliorer la prochaine édition.**

**FISCALITE INTERNATIONALE**  
**du**  
**BURKINA FASO**



**Version 2015/00**

<b><i>Introduction générale</i></b> .....	<b>16</b>
<b>ETUDE PRELIMINAIRE : LES SOURCES DE LA FISCALITE INTERNATIONALE</b> .....	<b>17</b>
Section 1- Le droit interne burkinabè .....	18
Section 2- Les conventions fiscales entre le Burkina Faso et d'autres Etats .	21
<b><i>PARTIE 1 : LES BURKINABE EXERÇANT DES ACTIVITES A L'ETRANGER</i></b> .....	<b>29</b>
<b>Etude 1. L'imposition à la TVA des entreprises burkinabè exerçant à l'étranger</b> .....	<b>29</b>
Section 1- Le principe de territorialité de la TVA.....	31
Section 2- Modalités d'imposition à la TVA au BF .....	37
<b>Etude 2. Impôt sur les bénéfices des sociétés burkinabè exerçant à l'étranger</b> .....	<b>54</b>
Section 1- En l'absence d'une convention fiscale .....	57
Section 2- En présence d'une convention fiscale .....	72
<b>Etude 3. Imposition des dividendes versés par les sociétés étrangères à des résidents Burkinabè</b> .....	<b>102</b>
Section 1- Notion de dividendes.....	103
Section 2- L'imposition des dividendes .....	107
<b>Etude 4. Les Burkinabès exerçant à l'étranger comme salariés....</b>	<b>125</b>
Section 1-En l'absence d'une convention fiscale .....	126
Section 2. En présence d'une convention fiscale.....	132
<b><i>PARTIE 2 : LES ETRANGERS EXERÇANT DES ACTIVITES AU BURKINA FASO</i></b> .....	<b>149</b>
<b>Etude 1. L'imposition à la TVA des entreprises étrangères exerçant au Burkina Faso</b> .....	<b>149</b>
Section 1- Le principe de territorialité de la TVA.....	152
Section 2- Modalités d'imposition à la TVA au BF .....	158
<b>Etude 2.L'impôt sur les bénéfices des entreprises étrangères exerçant</b>	

<b>au Burkina (IS, IBICA, BNC) .....</b>	<b>174</b>
Section 1- En l'absence d'une convention fiscale .....	177
Section 2- En présence d'une convention fiscale .....	194
<b>Etude 3. Imposition des dividendes versés par une société burkinabè à un résident étranger (dividende perçu par un étranger, d'une société burkinabè).....</b>	<b>225</b>
Section 1- Notion de dividendes.....	226
Section 2- L'imposition des dividendes .....	230
<b>Etude 4. L'imposition des salariés étrangers exerçant au Burkina</b>	<b>249</b>
Section 1-En l'absence d'une convention fiscale .....	250
Section 2. En présence d'une convention fiscale.....	256
<b>Tableau comparatif des conventions fiscales ..</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

**PLAN DETAILLE**

***Introduction générale* ..... 16**

**ETUDE PRELIMINAIRE : LES SOURCES DE LA FISCALITE INTERNATIONALE ..... 17**

Section 1- Le droit interne burkinabè .....	18
A. La constitution du Burkina Faso.....	18
B. Les sources législatives .....	18
C. Les sources réglementaires .....	19
D. La doctrine administrative .....	19
E. La jurisprudence .....	20
Section 2- Les conventions fiscales entre le Burkina Faso et d'autres Etats .	21
A. Panorama des conventions fiscales signées par l'Etat burkinabè.....	21
1. Portée des Conventions fiscales signées par le Burkina Faso .....	22
2. Limites des conventions fiscales signées .....	24
B. Méthodologie de lecture d'une convention Fiscale .....	25
1. Quand la convention s'applique-t-elle ? .....	26
2. Comment la convention qualifie-t-elle le revenu ? .....	26
3. Quelles règles d'imposition sont prévues par la convention ? .....	26
4. Comment interpréter la convention ? .....	27

***PARTIE 1 : LES BURKINABE EXERÇANT DES ACTIVITES A L'ETRANGER* ..... 29**

**Etude 1. L'imposition à la TVA des entreprises burkinabè exerçant à l'étranger ..... 29**

Section 1- Le principe de territorialité de la TVA.....	31
A. Les ventes à l'export : imposition dans le pays de livraison et au taux zéro au BF .....	32
1. Situation au BF.....	32
2. Situation dans le pays étranger.....	34
B. Les travaux immobiliers : principe de l'imposition sur le lieu d'exécution.....	34
1. Situation au BF.....	34
2. Situation dans le pays étranger.....	35
C. Les prestations de service : imposition sur le lieu d'utilisation .....	35
1. Situation au BF.....	35